

## PASCALE PICOL, DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ



### Peux-tu te présenter et nous dire ton parcours dans la CGT ?

Je m'appelle Pascale Picol, j'habite dans le Finistère. Comme pas mal de Bretonnes, j'ai suivi ma scolarité dans l'Enseignement privé.

Mon grand-père était salarié (on dirait OGEC aujourd'hui) de l'établissement. Les religieuses qui l'ont connu en parlaient comme de celui qui conduisait l'estafette pour qu'elles puissent sortir le dimanche.

J'habite Brest depuis 1990. J'y ai fait mes études et y ai découvert le militantisme - dont le syndicalisme étudiant - au sein d'un groupe de jeunes de milieu modeste (c'était avant ParcoursSup). C'était sympa et très formateur.

Logiquement, quand j'ai passé mon concours, j'ai souhaité être prof dans le Public. Mais en couple, à une époque où le PACS n'était pas reconnu, j'ai finalement choisi de passer aussi des concours dans le privé pour pouvoir continuer à vivre avec ma famille. J'ai eu le CAFEP-PLP : je suis restée à Brest.

Depuis 2001, je suis prof de Lettres Histoire, dans deux lycées professionnels. Deux, car en 2003, lors des luttes pour les retraites, j'ai fait partie de celles et ceux qui ont décidé de

créer la CGT dans l'Enseignement privé breton. Le premier réflexe de mon chef d'établissement a alors été d'essayer de me licencier. Je venais d'avoir mon concours ; femme et jeune : il s'est dit qu'en me faisant peur, ça allait calmer tout le monde. En fait, ça ne s'est pas passé comme il espérait. Il y a eu les Prud'hommes (possibles encore à l'époque) et je n'ai été déplacée que pour 4h. Résultat : la présence de la CGT est passée de 1 à 2 bahuts puis à beaucoup d'autres.

Pour être plus précise, j'ai commencé par être syndiquée à la CGT Educ'Action, dans le SDEN29, puis j'ai rejoint la CGT Enseignement privé en 2008. Ce passage m'a permis de constater à quel point - dans l'Enseignement - les problèmes et les revendications des personnels du Public et du Privé sont les mêmes.

### Quels sont les enjeux de la syndicalisation CGT dans l'enseignement privé ?

Je ne m'en rendais pas compte lorsque j'y étais élève mais quand on travaille dans l'Enseignement privé, on comprend très vite que le respect des droits élémentaires... ce n'est pas une évidence.

D'un côté, en bons soldats du libéralisme, les chef-fes d'établissement souhaitent avoir le moins de contraintes possibles. Des carcans comme le Code du Travail ou le Code de l'Éducation, ça les brime...

D'un autre, le milieu catholique reste globalement conservateur en termes de mœurs et de vision de la société. On y retrouve une vraie culture du silence et du mensonge. Évidemment, promouvoir les valeurs de la CGT dans une telle ambiance, c'est ... sportif mais il est essentiel qu'on y soit et qu'on s'y maintienne. Ça permet d'apporter la contradiction voire de dénoncer les malversations et bien

sûr de porter collectivement la parole des plus isolé-es (salarié-es OGEC, enseignant-es précaires, personnels malmenés, harcelés ...)

### Vous avez obtenu le siège au CCM-MEP, quelles perspectives pour le SNEIP ?

D'abord, on a réussi à gagner notre représentativité. C'est elle, qui nous permet de réintégrer les instances dont l'Administration (Rectorats et Ministère) et l'Enseignement privé nous avaient exclus. On est de nouveau dans la boucle des négociations et surtout on a accès aux documents de travail. Ensuite, grâce à cet accès, on souhaite briser l'entre-soi qui existe entre les syndicats majoritaires et les institutions catholiques (FNOGEC et SGEC).

L'information doit circuler notamment en direction des premiers concernés : les salarié-es de droit privé et les enseignant-es.

Plus nombreux nous serons dans la boucle de l'Information (ça inclut aussi nos camarades de la CGT Educ'Action) plus nos dirigeant-es auront du mal à nous imposer des régressions. Je crois vraiment que la défense du service public d'Éducation passe par un large front syndical soudé et uni au sein de la CGT.

Toutes ces questions seront à l'ordre du jour de notre congrès national en mai 2019. Je fais partie de celles et ceux qui souhaitent que les personnels de l'Enseignement privé sous contrat se syndiquent aux côtés des personnels de l'Enseignement public dans un même syndicat de l'Éducation. D'autres camarades y sont opposés.es.

De toutes façons, quelle que soit l'issue de ce congrès, nous continuerons à militer, lutter et défendre nos droits toutes-tes ensemble.